

Charte de dignité républicaine

Pour les élections municipales de 2026

Contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et toutes les formes de discrimination

(Proposée par Rachid Chebli, enseignant, écrivain et conseiller municipal de Bolbec, Seine-Maritime).

En signant cette charte, les candidates et candidats s'engagent à :

1. Respect inconditionnel

Refuser toute attaque ou allusion fondée sur l'origine, la religion, la couleur de peau, l'apparence physique ou le prénom d'une ou d'un autre candidat-e ou d'un-e citoyen-ne, tout en garantissant la liberté de critique politique.

2. Condamnation sans équivoque

Condamner publiquement et immédiatement tout propos discriminatoire tenu par un membre ou un soutien de leur équipe.

3. Responsabilité numérique

Modérer activement leurs outils de communication (pages officielles, réseaux sociaux, tracts, réunions publiques), afin d'y faire respecter le cadre républicain et légal.

4. Protection des participants

Protéger toutes les personnes engagées dans le débat démocratique — candidates, élus, militants, agents, citoyennes et citoyens — contre les menaces, pressions ou intimidations.

5. Coopération avec les autorités

Collaborer avec la justice, la préfecture et les forces de l'ordre pour sécuriser les réunions, permanences, événements et signaler tout incident.

6. Soutien aux victimes

Soutenir les victimes de discriminations ou de discours de haine, y compris en facilitant leur accès au droit.

7. Refus de l'instrumentalisation

S'engager à ne pas utiliser les différences d'origine, de religion ou d'apparence dans la stratégie électorale ou les messages de campagne.

8. Éducation citoyenne

Soutenir des actions éducatives dans les écoles, clubs, associations et lieux culturels sur l'égalité, les discriminations et les droits.

9. Valorisation des réussites

Mettre en lumière les parcours de réussite républicaine, quels que soient les origines, les croyances ou les quartiers.

10. Égalité en actes

Faire vivre l'égalité républicaine dans les faits, pas seulement dans les discours.

Engagement collectif.

Cette charte constitue un engagement moral et politique. Elle peut être reprise dans chaque commune, quelle que soit sa taille, avec le soutien des listes candidates, mais aussi des associations, syndicats et collectifs citoyens qui souhaitent y adhérer.

En cas de non-respect manifeste, la signature pourra être rendue publique comme retirée, pour préserver la crédibilité de la démarche.

Objectif

- La dignité n'est pas négociable.
- Le débat démocratique mérite mieux que la haine.
- L'élu(e) local(e) est l'élu(e) de et pour toutes et tous.

- ◆ Nom de la commune :
- ◆ Liste candidate / formation politique :
- ◆ J'adhère à la charte (nom de la ou du signataire - la tête de liste)

Date :

- ◆ Charte à renvoyer (signée) à : chartedigniterepublic2026@gmail.com